

Conques sur Orbiel



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Recrutement par voie de détachement de personnel en situation de handicap

Dans le cadre de la procédure de recrutement visée à l'article 93 de la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique

POSTE : ASSISTANTE DE DIRECTION ACCES AU GRADE DE REDACTEUR COMMUNE DE CONQUES-SUR-ORBIEL

Descriptif du poste et missions : **Assistante de direction au sein du service administratif**

- **Assister la Directrice Générale des Services sur la gestion des ressources humaines**

Ressources Humaines :

- Gestion de la carrière des agents
- Gestion administrative du temps de travail
- Gestion du plan de formation
- Responsable GPEEC

- **Assurer le suivi des dossiers liés à l'urbanisme**

Urbanisme :

- Réception des autorisations d'urbanisme
- Suivi des autorisations d'urbanisme
- Suivi du Plan local d'Urbanisme
- Relations avec le service instructeur

- **Assurer le secrétariat des élus :**

- Prise de RDV
- Suivi des décisions
- Rédaction de courriers

- **Régisseur de recettes :**

- Encaissement des produits divers (location salles communales, vente de concessions, photocopies)

Missions accessoires :

- ACCUEIL DU PUBLIC
- COMPTABILITE

Nombre de poste proposé : **1**

Conditions d'accès :

- Avoir la qualité de fonctionnaire,
- Appartenir à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) définies à l'article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019,
- Justifier au **des conditions d'accès au concours interne du grade de rédacteur, à savoir :**
 - Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année 2026, de 4 ans au moins de services publics, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.
 - Ils doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.
 - Le concours interne sur épreuves est ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale
 - Le concours interne est également ouvert aux candidats qui justifient d'une durée de services accomplis dans une administration, un organisme ou un établissement d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 précitée exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces États une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux cadres d'emplois considérés.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions seront ouvertes du 21 Août au 30 Septembre 2026

Pour s'inscrire, les candidats devront constituer un dossier de candidature complété et signé (toutes les rubriques doivent être renseignées) accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Tout document justifiant de la qualité de BOETH,
- Un curriculum vitae.

Le dossier de candidature est à retirer auprès de la Directrice Générale des Services

Le dossier de candidature et ses pièces justificatives sont à transmettre :

- par la voie électronique à l'adresse suivante : mairie.conques@conques-sur-orbiel.fr **Ou**, par la voie postale au plus tard le **30 Septembre 2026** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

*Mme la Directrice Générale des Services
Mairie
Avenue Notre Dame
11600 CONQUES-SUR-ORBIEL*

Tout dossier posté hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Nature et déroulement de la sélection

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les auditions sont prévues à partir du 5 Octobre 2026.

Avis d'appel à candidature à publier sur le site internet de l'autorité territoriale de détachement ou, à défaut, à diffuser par tout moyen assurant une publicité suffisante